

Actualité

Programme d'investissements d'avenir (PIA) - Concours d'innovation vague 3- Croissance - 24.04.2019

Il vous reste quelques jours pour déposer votre dossier.

Le Concours d'innovation - Croissance est un dispositif de soutien financé par le Programme d'investissements d'avenir (PIA) visant à soutenir des projets innovants portés par des start-up et PME et conduisant à favoriser l'émergence accélérée d'entreprises leaders dans leur domaine pouvant prétendre notamment à une envergure mondiale. Il permet de cofinancer des projets de recherche, développement et innovation dont les coûts totaux se situent entre 600 k€ et 5 M€ et contribue à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions et technologies innovantes.



Ce Concours a pour vocation de sélectionner, dans le cadre d'une procédure favorisant la compétition et destinée aux start-up et PME selon le droit européen, des projets d'innovation au potentiel particulièrement fort pour l'économie française.

Les projets soutenus dans le cadre de ce Concours sont portés par une entreprise unique et sont non collaboratifs.

Les thématiques du Concours d'innovation - Croissance opérées par l'ADEME* sont :

- Énergies renouvelables, stockage et systèmes énergétiques
- Transport et mobilité durable
- Efficacité en énergie et en ressources
- Eau et biodiversité

-> Voir le webinaire du 26 février 2019 qui présente le Concours d'innovation avec les échanges questions / réponses entre participants et intervenants de l'ADEME
[cliquez ici](#)

-> Lire le texte de l'Appel à projets et déposer votre dossier
[cliquez ici](#)